Madame, Monsieur,

Chers parents,

Bien choisir une école est sans doute une des choses les plus importantes que vous puissiez faire pour votre enfant.

En l’inscrivant à l’école Saint Berthuin, vous venez de prouver que vous avez mis votre confiance en l’école et en son équipe éducative.

Nous comptons sur votre soutien, votre confiance afin de nous aider à réaliser au mieux notre mission éducative et pédagogique.

Rappelez-vous qu’il est indispensable d’encourager, de féliciter votre enfant chaque jour dans tous ses efforts, ses progrès.

Plus vous serez impliqués dans sa vie scolaire, plus vous vous intéresserez à ses apprentissages, meilleurs seront ses résultats.

Ensemble, nouons des liens solides !

Nous vous en remercions chaleureusement et nous vous assurons que tout sera mis en œuvre pour que votre enfant grandisse et s’épanouisse dans notre établissement.

 L’équipe éducative

*« Eduquer ce n’est pas seulement un esprit à meubler mais aussi un jugement à former, un corps à développer, un sens esthétique à affiner, une affectivité à équilibrer et une intériorité à ouvrir»*

***Nous vous demandons de lire attentivement ce livret et de le conserver.***

**Présentation de l’école**



|  |
| --- |
| Ecole fondamentale libre subventionnée Saint-Joseph**Implantation de Saint-Berthuin**Fond de Malonne, 1185020 MALONNETél : 081/440410*EMAIL : directionsbfm@gmail.com* |

*Zone de Namur – Entité de Namur – canton de Namur*

**\* Enseignement maternel et primaire, cycles 2 ½ - 12 ans**

 Directrice : Madame Marie-Christine Gérard

\* site : [www.sbfm.be](http://www.sbfm.be)

**Le pouvoir organisateur**

Le pouvoir organisateur constitué au sein de « ASBL Comité des Ecoles libres de Jambes a son siège :

Rue Mazy, 20 5100 Jambes

La direction est mandatée par le Pouvoir Organisateur et veille, en collaboration avec l’équipe éducative, à développer le projet éducatif et pédagogique du réseau catholique.

Le Pouvoir Organisateur a été fondé par la Paroisse de Jambes-Centre.

La Présidente : Madame Chantal Docquier

**LE PROJET DE SOCIETE**

- promeut la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

- amène tous les élèves à s’approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale, culturelle.

- prépare tous les enfants à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d’une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

- assure à tous les élèves des chances égales d’émancipation sociale.

**LE PROJET EDUCATIF DU RESEAU CATHOLIQUE**

Il définit, dans le respect des objectifs fixés dans le projet de société,

l’ensemble des valeurs, des choix de société et des références

à partir desquels le Pouvoir Organisateur définit

ses objectifs éducatifs.

**LE PROJET PEDAGOGIQUE DU RESEAU CATHOLIQUE**

Il définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques

qui permettent au Pouvoir Organisateur de mettre en œuvre

le projet éducatif.

**LE PROJET D’ETABLISSEMENT**

Il définit l’ensemble des choix pédagogiques

et des actions concrètes que l’école entend mettre en place

avec ses partenaires pour réaliser les projets éducatif

et pédagogique.

|  |
| --- |
|  **Notre projet d’établissement 2016-2023** |
| Notre priorité**L’ouverture au monde**  |
| ***Nos actions éducatives*****Des actions qui visent le développement d’un esprit civique et critique :***Mise en place d’espaces de parole visant le respect, l’écoute, la tolérance et la solidarité* *Création de la charte de la classe**Mise en place progressive d’un règlement d’école dans les différents espaces de vie.* *Projets citoyens avec l’école voisine* *En vue de respecter notre environnement proche, mise en place de divers projets : tri des déchets, recyclage, anti-gaspi, …*  | ***Nos actions pastorales******Des actions qui visent la construction de sa propre identité spirituelle dans le respect des valeurs humaines* et évangéliques :***Participation à des divers projets de solidarité et de partage, à des opérations caritatives**Préparation des grandes fêtes religieuses dans chaque classe* *Célébration de la « Saint Berthuin »* | ***Nos actions pédagogiques*****Des actions qui permettent d’ouvrir son regard sur le monde extérieur, pour mieux comprendre, s’exprimer et communiquer :** **Immersion linguistique en néerlandais**Immersion organisée de la 3ème maternelle à la 6ème primaire.(Voir document annexe)***Projets artistiques****Spectacle du printemps pour toute l’école à partir d’un thème choisi par l’équipe pédagogique* *Vernissage des œuvres des enfants en fin d’année* ***Projets culturels et sportifs****Spectacles de théâtre**Concert musicaux**Jeunesses musicales dans* *les classes maternelles, collaboration avec des ASBL* *Activités extérieures :**Sorties pédagogiques en Wallonie et/ou en Flandre : visite d’une ville, ferme pédagogique, musées,* *cinéma, théâtre,… en fonction des projets de chaque cycle* *Classes de dépaysement de P3 à P6 (1 à 2 x sur toute la scolarité)* *Activités de sécurité : Benjamin secouriste en P5/P6* *Activités sportives régulières/ projets et psychomotricité dans les classes* maternelles ***Ouverture aux médias*** |
| **Afin de mettre en place nos différents projets et d’assurer la continuité des apprentissages, l’équipe éducative se concerte régulièrement dans chaque cycle, en inter-cycle, en inter-classe.**Des concertations hebdomadaires sont organisées entre les enseignantes d’immersion et de non-immersion afin d’assurer la cohérence des apprentissages au travers de toutes les disciplines, tout au long de la scolarité. L’équipe participe à plusieurs journées de formations chaque année. |

|  |
| --- |
| ***D’autres actions concrètes sont menées au quotidien dans les classes afin de différencier les apprentissages, en tenant compte des rythmes de chacun.***En début d’année, nous proposons des réunions d’informations sur la vie de chaque classe : organisation des cours, exigences des enseignants, projets de l’année, ….Nous organisons également des rencontres individuelles en vue d’une analyse plus personnalisée du travail, du comportement et de l’évolution de l’enfant. *Nous collaborons avec les partenaires : parents, centre PMS, logopèdes, enseignement spécialisé…**Nous organisons l’année complémentaire : elle peut être proposée 1 ou 2 fois sur le cursus scolaire.*Pour favoriser la responsabilisation de l’enfant dans l’organisation de son travail les devoirs et les leçons sont proposés avec un certain délai laissant le soin à l’enfant de planifier son travail.Des activités sont mises en place pour faciliter le passage du maternel au primaire et du primaire au secondaire par le biais de diverses activités et projets au sein de l’école. Nous organisons une journée d’information et d’animation sur la vie scolaire et les programmes du secondaire à St Berthuin.  |

**Nos partenaires extérieurs**

**Le centre Psycho-Médico-Social** attaché à l’école est le Centre PMS :

Rue des Sartinets, 22 5060 Auvelais

Tél. : 071/74 11 57 @ : pms-auvelais@selina-asbl.be

Le Psychologue du service : Simon-Pierre Mathy

**Le service PSE**de l’école est organisé par L’ASBL SeLINa service P.S.E. :

Rue du Lombart, 24 A 5000 Namur

Tél. : 081/22.49.19 @ : pse-namur@selina-asbl.be

**Logopède indépendante**: Séverine Collard

Rue Du Vivier, 26 5020 Malonne

***Le pouvoir organisateur et l’équipe éducative souhaitent vous présenter le projet Immersion existant dans notre école depuis le 1er septembre 2006.***

**Concrètement :**

* 13 périodes dès la 3ème maternelle
* 8 périodes de la 1ère à la 4ème primaire
* 6 périodes en 5ème et 6ème primaire, avec 2 périodes de cours de néerlandais

Les cours sont donnés par des enseignantes néerlandophones (Native speaker) dans des classes réservées.

Les cours de gymnastique, psychomotricité et religion sont donnés en français.

**Les motivations de base de ce projet**

1. Economique : intégration plus grande dans notre pays
2. Politique : participation à la construction européenne
3. Sociale : apprendre la langue de l’autre est un facteur d’intégration et de tolérance
4. Culturelle : on aime ce que l’on connait

**Les objectifs poursuivis par notre école**

Un double objectif est visé :

1. La transmission de connaissances spécifiques ciblées :
* **en mathématique, dans les domaines de grandeurs, solides et figures ;**
* **en éveil scientifique et géographique.**
1. L’apprentissage progressif et adapté à l’âge des enfants d’une autre langue afin de
* développer une compétence fonctionnelle d’une seconde langue.
* développer la compréhension et l’appréciation du néerlandais et de la culture correspondante.

**Tout en poursuivant des objectifs spécifiques à la langue française, notre souhait est de :**

* maintenir et développer les habilités dans la langue maternelle.
* Assurer la maîtrise des compétences dans les disciplines correspondant au niveau d’études, en lien avec les socles de compétences afin que tous les élèves se présentent aux évaluations de fin d'école primaire en français avec un maximum de chances de réussite.

**Les fondements de ce projet**

**4 principes en interaction permanentes**

**Contenus, Communication, Cognition et Culture(s)/ Citoyenneté.**

Lors des périodes en Immersion (13 P en maternelles et 8 P en primaire) les disciplines visées le sont en mathématiques et en éveil.

La relation entre le néerlandais et la compréhension des matières demande de se focaliser sur le « comment ». La façon d’enseigner les matières tout en travaillant **avec et à travers une autre langue** plutôt que simplement dans une autre langue. Les enseignants encouragent l’engagement de chacun afin d’utiliser la langue.

La langue est également **un outil de communication** autant que d’apprentissage.

Dans cette perspective, la langue est apprise en l’utilisant dans des situations authentiques et nouvelles. Le néerlandais devient un outil qui, pour avoir du sens, a besoin d’être activé dans des contextes motivants et ayant du sens pour les enfants.

Le troisième principe**, la cognition**, veut que l’apprentissage en immersion soit un défi cognitif pour les apprenants – quelles que soient leurs capacités. Il génère un terreau riche pour le développement des capacités de réflexion en combinaison avec les compétences de base de la communication.

Le quatrième principe embrasse **la pluri culturalité**. Etudier une matière par le biais d’une langue d’une culture différente ouvre la voie à la tolérance et à l’ouverture à d’autres cultures.

Cet élément est fondamental pour favoriser une compréhension européenne et faire de la citoyenneté une réalité.

Un apprentissage a le plus de chances de réussir quand la personne a l'occasion de suivre un enseignement, tout en vivant des situations quotidiennes qui lui permettent d'acquérir la langue par la pratique.

**La langue n'est pas enseignée ou apprise pour elle-même, mais elle sert de langue de travail dans les cours.**

**Les principes de base**

**Quand l’enfant est jeune, les organes auditifs et phonateurs peuvent s’adapter à toutes les langues.**

**Plus on apprend tard, plus il y le risque de la traduction.**

Krashen, chercheur et théoricien de l’Immersion

A la base de l’immersion se trouve l’hypothèse selon laquelle l’apprentissage d’une langue étrangère peut se fonder sur des mécanismes similaires à ceux qui sous-tendent l’acquisition de la langue maternelle. C’est au travers de l’exposition à des productions langagières d’un niveau de difficulté adapté, appréhendées dans un climat de sécurité affective, que l’élève d’une classe immersive acquiert progressivement la langue cible.

Dans la perspective immersive classique, l’enseignant utilise exclusivement la langue cible et, après une période d’adaptation, les élèves eux-mêmes doivent s’exprimer dans cette langue.

L’approche immersive est transdisciplinaire: c’est par le biais de l’enseignement d’autres matières dans cette langue que l’acquisition de la langue cible est assurée. De cette façon, l’apprentissage bénéficie d’un contexte de communication réelle et d’un nombre d’heures important, sans porter préjudice au temps disponible pour les autres matières (COMMISSION EUROPEENNE, 1997).

L’immersion peut connaître des modalités d’application différentes. Ces différences concernent essentiellement la proportion du temps consacré à l’enseignement en langue cible (immersion totale ou partielle) et l’âge auquel les enfants s’engagent dans le programme (immersion longue ou courte).

**Des effets positifs**

**Des études récentes ont été réalisées :**

Des commentaires de Martine Poncelet, responsable de l’unité de Neuropsychologie du langage et des apprentissages au sein de département de psychologie de L’ULG

*Il faut différencier bilinguisme précoce ou l’enfant avant trois ans, apprend 2 langues et bilinguisme séquentiel quand il apprend 2 langues après 3 ans mais avant 10 ans.*

***Les enfants développent une meilleure capacité d’attention, de flexibilité intellectuelle, une meilleure organisation il s’agit de meilleures performances dans les fonctions attentionnelles et exécutives qui permettent d’inhiber les infos non pertinentes, de planifier les actions d’élaborer des stratégies.***

*Des tests devront encore être faits mais il semble qu’il faut poursuivre après 6ème primaire pour voir les effets perdurer.*

*Un élève moins bon en non immersion sera aussi moins bon en immersion.*

**L’immersion ne pénalise pas l’’enfant en difficulté, il ne le rend pas plus faible.**

La langue du néerlandais est bien un support aux apprentissages des socles de compétences.

**L'immersion n'est pas une approche élitiste**

On peut même parler de la dimension sociale car la connaissance d’une ou plusieurs langues est un atout pour l’avenir, souvent indispensable, dans le monde du travail, seuls les plus nantis peuvent bénéficier de séjours linguistiques et autres stages coûteux pour parfaire leurs connaissances linguistiques en dehors du cadre scolaire. L'immersion, par son mode de fonctionnement, est accessible à tous les élèves et met la pratique intensive d'une langue étrangère à la portée des tous les jeunes qui le souhaitent, quels que soient ses milieux socio-économiques et socio-culturels.

Il est prouvé que la seconde langue est mieux maîtrisée lorsqu'elle est utilisée pour apprendre d'autres disciplines scolaires que lorsqu'elle n'est apprise que pour elle-même. Mais il y a plus: on sait maintenant que l'apprentissage et l'usage scolaire d'une seconde langue en même temps que la première, permet une meilleure maîtrise de celle-ci.

De plus, les compétences auditives et phonatoires sont améliorées.

En effet, le jeune enfant, disposant d'une palette importante d'acquisition et de reproduction des sons, va pouvoir développer, dans l'enseignement bilingue, ces deux références phonatoires et les conserver. Alors que dans un enseignement monolingue, il y aura fixation sur un seul registre et en grandissant, l'enfant perdra cette compétence (on sait qu'il est très difficile d'apprendre une langue passé un certain âge).

L'élève prend conscience, intuitivement d'abord, explicitement ensuite, du fonctionnement de sa propre langue maternelle par comparaison avec une autre.